



N° 5

Le 7 janvier 1992

## DES DÉPUTÉS CANADIENS SONT EXPULSÉS DE CHINE

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a déclaré aujourd'hui qu'elle était désolée et déçue de ce que trois députés canadiens et le représentant d'un organisme non gouvernemental aient été forcés de quitter la Chine le 7 janvier 1992.

«Je suis tout particulièrement outrée de l'affront qui a été fait à l'institution qu'est le Parlement et de la façon dont ont été traités des représentants du peuple canadien élus démocratiquement, a dit M<sup>me</sup> McDougall. À mon avis, cet incident justifie pleinement l'importance que nous accordons au respect des droits de la personne dans nos rapports avec la Chine. Mon collègue, M. Bill McKnight, a tout récemment fait part de nos préoccupations au gouvernement chinois lors de son séjour dans ce pays en octobre. Nous aimerions tous croire que la situation s'améliore en Chine au chapitre des droits de la personne mais, malheureusement, les autorités chinoises continuent de nous montrer qu'il n'en est rien.»

Les trois députés, M<sup>me</sup> Beryl Gaffney et MM. Svend Robinson et Geoff Scott, ont été emmenés à l'aéroport international de Beijing par des agents de sécurité chinois. Il ne fait aucun doute que les services de sécurité ont eu quelque peu recours à la force au moment de leur expulsion.

Les parlementaires se trouvaient en Chine pour y discuter de la situation en matière de droits de la personne avec les autorités chinoises et y rencontrer certains particuliers. Leur visite était parrainée en partie par l'Institut populaire chinois d'affaires étrangères, qui est rattaché au ministère des Affaires étrangères.

Selon le Gouvernement du Canada, les parlementaires n'auraient enfreint aucune loi chinoise et n'auraient eu aucune intention de le faire.

M. Fred Bild, ambassadeur du Canada en Chine, s'est élevé contre cet acte, qui a de plus fait l'objet d'une protestation de haut niveau auprès de l'ambassadeur de Chine à Ottawa.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874